

**François VAUGLIN**  
Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement

Paris, le **15 FEV. 2022**  
Réf : FV/FB/JM

**Madame Roselyne BACHELOT**

**Ministre de la Culture**  
182 rue Saint-Honoré  
75001 Paris

*Sigueli!*  
7

*Chère* Madame la Ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur la piscine Oberkampf, sise au 160 de la rue du même nom, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Cette piscine, conçue par l'architecte Auguste Perrin, a ouvert ses portes au milieu des années 1880. Elle est l'une des six piscines construites à l'époque, à Paris. Et, de tous ces établissements de bain, elle est la seule qui ait survécu ; les autres ont été, depuis, soit démolies, soit entièrement reconstruites.

Cette piscine, fréquentée autrefois par Aragon, dans laquelle se rend Aurélien, le personnage éponyme de son roman, pour oublier ses troubles liés à ses sentiments naissant pour Bérénice, est, aujourd'hui, particulièrement recherchée pour des tournages et des séances photo. Pour cause, elle présente, par son carrelage, ses vestiaires en balcon et sa voûte en pavés de verre, un intérêt patrimonial et architectural indéniable.

L'intérêt de ce bâtiment a été confirmé, récemment, par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris. En effet, dans les conclusions d'une étude, menée par la Sous-Direction du Patrimoine et de l'Histoire, on peut y lire, *expressis verbis*, que « toute demande éventuelle de démolition de la piscine Oberkampf devrait être écartée et une demande de protection de la Ville de Paris envisagée à l'occasion de la prochaine modification du P.L.U. ».

Or, le gestionnaire de l'établissement m'a informé que son bail se terminait à la fin du mois de février ; pire encore, l'immeuble a été vendu à la fin de l'année 2021. Ces deux éléments constituent, à mon sens, un faisceau d'indices qui me font redouter le pire pour l'avenir de cette piscine.

En somme, il y a urgence ; et nous ne pouvons pas attendre la prochaine révision du P.L.U., qui n'est prévue qu'en 2023.

**TOUTE L'INFO**  
au 3975\* et  
sur **PARIS.FR**

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur



C'est la raison pour laquelle, il me serait agréable que vos services puissent étudier la possibilité d'une protection de cette piscine au titre des Monuments historiques.

C'est assuré de l'intérêt que vous porterez à ma demande que je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma parfaite considération.

*Merci pour votre aide !*

François VAUGLIN